Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260429-D_7_2026_55_AL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GONDRAN

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Mme Clémence MORINIÈRE, Maire de SAINT GONDRAN, en suite de convocations en date du 24 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le même jour.

Présents : Mmes – M.

Clémence MORINIÈRE	Patrice NOBLET	Charlotte STROEYMEYT
Christophe HELBERT	Alain BEAUMANOIR	
Véronique LEROY	Elisabeth JAGOT	Camille LE BOULCH (arrivée à 19h17)
Pierre POUSSIN	Bruno PELLOIS	Miléna MARTIN
Stéphanie VILGICQUEL (arrivée à 20h05)	Jean-François CHÉNEDÉ	

Étaient Absents Excusés : M. Matthieu FRANCO et Mme Olyana THÉ.
Était Absent : Néant.
Procurations (2) : M. Matthieu FRANCO a donné pouvoir à Mme Clémence MORINIÈRE et Mme Olyana THÉ a donné procuration à Mme Charlotte STROEYMEYT.

Autre personne présente : Mme Christine DELABROSSE, secrétaire générale de mairie, auxiliaire du secrétaire de séance.

Désignation d'un représentant du Conseil Municipal auprès de l'ALEC du Pays de Rennes - *Délibération N°7/2026/55*

Rapporteur : Mme Clémence MORINIÈRE

La commune de St Gondran adhère actuellement à l'Agence de l'Énergie et du Climat du pays de Rennes (ALEC).

L'ALEC du Pays de Rennes est une association qui a pour projet d'œuvrer localement et collectivement à l'atténuation des causes du réchauffement climatique et à l'adaptation à ses conséquences. L'ALEC accompagne les collectivités locales de son territoire d'intervention dans la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, ainsi que dans le développement des énergies renouvelables. L'association soutient également les collectivités les collectivités pour l'obtention d'aides financières.

Suite à l'installation des nouveaux conseils municipaux, l'ALEC invite les collectivités adhérentes à désigner un représentant ou une représentantes attitré.e auprès de l'association.

1/Cette désignation doit intervenir par un vote au scrutin secret, sauf décision contraire unanime de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260429-D_7_2026_55_AL-DE

Par conséquent, Mme la Maire propose de voter la désignation du représentant à main levée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 15 voix POUR dont 2 procurations, 0 ABSTENTION, 0 Voix CONTRE, de désigner le représentant à main levée.

2/ Mme Miléna MARTIN se porte candidate pour représenter la commune auprès de l'ALEC du Pays de Rennes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix POUR dont 2 procurations, 0 ABSTENTION, 0 Voix CONTRE,

- Désigne Mme **MILENA MARTIN**, conseillère municipale pour représenter la commune auprès de l'ALEC du Pays de Rennes.
- Mme la Maire est chargée de transmettre cette désignation à l'ALEC du Pays de Rennes.

3/ Par ailleurs, Mme la Maire fait savoir que l'ALEC souhaite identifier les élu-es sur les diverses thématiques suivantes :

- Adaptation au changement climatique
- Biodiversité
- Entreprises/vie économique
- Patrimoine
- Enfance
- Aménagement/Urbanisme
- Environnement/développement durable
- Numérique
- Santé

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir désigne les élu-es par thématique :

- Adaptation au changement climatique : M. Patrice NOBLET
- Biodiversité : M. Matthieu FRANCO
- Entreprises/vie économique : M. Pierre POUSSIN
- Patrimoine : M. Bruno PELLOIS
- Enfance : Mme Charlotte STROEYMEYT
- Aménagement/Urbanisme : M. Christophe HELBERT
- Environnement/développement durable : M. Patrice NOBLET
- Numérique : Mme Clémence MORINIÈRE
- Santé : Mme Camille LE BOULCH

Mme la Maire est chargée de transmettre cette désignation à l'ALEC du Pays de Rennes.

Publié le 04 mai 2026
Pour extrait conforme,
La Maire,
Clémence MORINIÈRE

Le registre dûment signé,
La Maire,
Clémence MORINIÈRE.